Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

CHANGEMENT DE LISTE D'APPEL POUR LES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS TEMPORAIRES

Vous êtes nombreuses et nombreux à nous demander quand ce fera le changement de liste d'appel pour les employé(e)s temporaires.

L'employeur nous a informés lors de la consultation du 9 mars 2016, qu'il effectuera un changement de liste d'appel pour les employé(e)s temporaires. Ce changement de liste touchera les listes des bureaux OLL MONTRÉAL et LÉO-BLANCHETTE.

Le changement de liste sera effectif le **24 avril** prochain et les employé(e)s auront jusqu'au **1er avril 2016** pour soumettre une demande de changement de liste d'appel. Un changement de liste est **automatique et exécutoire**, et ce, même si vous ne voulez plus de ce changement! **Assurez-vous de tenir à jour vos demandes.** Informez-vous des horaires, des conditions de travail ainsi que des tâches avant de faire une demande de transfert de liste.

Le formulaire pour changer de liste se nomme ***« STTP – Opération postale urbaine – Demande de changement de liste d'appel pour les employés temporaires »*** et celui-ci est disponible auprès de votre superviseur. *Quand les changements de listes d'appel ont lieu?* Seulement lorsqu'il manque de personnel dans un bureau ou dans une liste. L'employeur ajoute le nom des employé(e)s temporaires qui ont soumis une demande de changement de liste.

Si vous effectuez plus d'un choix de liste dans un même bureau (**voir la liste au verso**), veuillez indiquer votre ordre de préférence à l'aide de chiffres et un formulaire pour chacun des bureaux urbains. Ceci facilitera le traitement de votre demande. Dans les bureaux Tri-Final, vous serez appelé(e) à travailler dans toutes les succursales de la liste EST ou OUEST (endroits de travail indiqués au verso).

N'oubliez pas que lorsque vous remplissez plusieurs formulaires de changement de liste d'appel (pour les employé(e)s temporaires), toutes ces demandes s'additionnent. Pour annuler toutes les demandes au système, vous devez remplir une demande de changement de liste avec la mention « annuler toute demande précédente », à la section 2 du formulaire.

Une fois que vous êtes transféré(e) de liste, vous devez demeurer **12 mois minimum** sur celle-ci avant d'être transféré(e) sur une nouvelle liste d'employé(e)s temporaires et toutes les autres demandes de changement de liste seront annulées et retirées du système.

Vous demeurez donc sur votre nouvelle liste jusqu'à ce vous demandiez un nouveau changement de liste (après un an), ou que vous obteniez une nomination à temps partiel ou à temps plein, si vous avez rempli une demande d'emploi STTP-OPU.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le bureau de l'Article 13 du Syndicat au 514-345-7355

Voici la liste complète des employées et employés temporaires sous la juridiction de la Section locale de Montréal		
Bureau de poste	**Liste d'appel**	**Endroits de travail**
Léo- Blanchette	Liste A	Lettre/soir
Léo-Blanchette	Liste B	Lettre/nuit
Léo-Blanchette	Liste C	Colis / soir
Léo-Blanchette	Liste D	Colis / nuit
Léo-Blanchette	Liste E	Lettre / fin de semaine
Léo-Blanchette	Liste H	Lettre / jour
Léo-Blanchette	Liste I	Colis / jour
Léo-Blanchette	Liste J	Colis / fin de semaine

VERSO

Bureau de poste	Liste d'appel	Endroits de travail
Beauharnois	Beauharnois	Beauharnois
Beloeil	Beloeil	Beloeil
Boucherville	Boucherville	Boucherville
Chambly	Chambly	Chambly
Châteauguay	Châteauguay	Châteauguay
La Prairie	La Prairie	La Prairie
Repentigny	Repentigny	Repentigny
St-Bruno	St-Bruno	St-Bruno
St-Eustache	St-Eustache	St-Eustache
Terrebonne	Terrebonne	Terrebonne et Mascouche
OLL	Liste 13	Transport, classes de permis 1 et 3
OLL	Liste 14	Transport CRLC
OLL	Liste 15	CRLC, PO-4
Tri-Final (Commis de nuit) **EST**	**SUCCURSALES APPARTENANT AU SECTEUR « EST » :** Ahuntsic, Anjou, Bridge, Brossard, De l'Aéroport, Dépôt Marseille, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, St-Léonard, St-Michel, Youville.	
Tri-Final (Commis de nuit) **OUEST**	**SUCCURSALES APPARTENANT AU SECTEUR « OUEST » :** Beaconsfield, Champlain, Côte St-Luc, Dépôt Ouest, Du Parc, Duvernay, Laval-des-Rapides, Laval Ouest, Lasalle, Monterey, N.D.G., P.C.D., Pierrefonds, Roxboro, Snowdon, Verdun.	
OLL MTL **Facteur ou Commis**	Liste 1	Pointe-aux-Trembles, Anjou, St-Léonard, de Marseille
	Liste 2	Montréal-Nord, Ahuntsic, Youville, St-Michel
	Liste 3	Bridge, Brossard, Aéroport (St-Hubert)
	Liste 4	Monterey, Duvernay, Laval-des-Rapides, Laval-Ouest
	Liste 5	Beaconsfield, Dépôt Ouest, P.C.D, Pierrefonds, Roxboro
	Liste 6	Champlain, Côte St-Luc, Du Parc, Lasalle, N.D.G, Snowdon, Verdun

Stéphane Fauvelle
Secrétaire-archiviste
STTP-Section locale de Montréal
SF/FS/go sepb-574

François Senécal
Directeur, Comité de finance et activités sociales
STTP-Section locale de Montréal

Montréal, le 17 mars 2016 / **057**